

REGLEMENT DES VEHICULES FOUS DE ROHAC

ARTICLE 1 : Définition des Véhicules Fous de Rohac

Le Véhicule Fou est un véhicule sans moteur et sans pédales, décoré, possédant au moins trois roues, un système de direction et un système de freinage.

Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction et le freinage de l'engin.

La fabrication du Véhicule Fou doit être artisanale.

Les contraintes de constructions sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que le Véhicule Fou ne présente pas de dangers pour l'équipage et les spectateurs.

ARTICLE 2 : Course des Véhicules Fous de Rohac

La course des Véhicules fous de Rohac est organisée dans la commune d'Arsac en Velay au lieu dit Rohac.

La course est ouverte au pilote :

☞ enfant (8 ans, - 12 ans),

☞ ado. (12 ans, - 16 ans),

☞ adultes (16 ans et plus).

Un V.F.D.R. peut servir au trois catégories s'il est adapté.

Cette épreuve se déroulera les samedi 25 et dimanche 26 juin 2016 suivant le planning ci-dessous :

Samedi

17h30	Accueil des pilotes et de leur V.F.D.R.
18h00 à 19h00	Vérifications Techniques
20h00	V.F.D.R. au parc fermé

Dimanche

8h00	Accueil des équipes
8h30	Essais Adultes
10h00	Essais Ados
11h00	Essais Enfants
12h00	Repas
13h30	1 ^{ère} Course Enfants
14h00	2 ^{ème} Course Enfants
14h30	1 ^{ère} Course Ados
15h00	2 ^{ème} Course Ados
15h30	1 ^{ère} Course Adultes
17h00	2 ^{ème} Course Adultes
18h30	Délibérations
19h00	Repas, Annonces des Résultats & Remises des prix

Plusieurs prix seront remis :

- ☞ Vainqueur par catégorie : Meilleur temps
- ☞ Vainqueur par équipe : Meilleur de la somme des temps
- ☞ La récupération des matériaux, l'originalité, la créativité du V.F.D.R. : vote du public
- ☞ Equipe la plus sympathique
- ☞ Trophée de la journée

Un jury décernera à la fin des courses les différents prix selon des critères définis.

ARTICLE 3 : Conditions de participation

Vous devez :

- Etre âgés de 8 à 88 ans (pour les plus de 88ans, une dérogation pourra être fournie).
- Etre âgés de 8 ans minimum pour piloter.
- Avoir un véhicule fou fabriqué par vos soins :
 - ☞ Système de remorquage avant et arrière,
 - ☞ Biplace maximum,
 - ☞ Maximum de pièces de récupération,
 - ☞ Ne pas ressembler à un véhicule existant,
 - ☞ **Etre forcément décoré.**

ARTICLE 4 : Sécurité

A) Sécurité des véhicules fous

Afin de limiter les dangers voici quelques recommandations techniques qui devraient limiter les risques d'accident :

- Dimensions : un véhicule fou doit être de taille raisonnable : (longueur max : 2,50m, largeur max : 1,50m),
- Poids : le poids du Véhicule Fou ne doit pas dépasser 90 kg,
- Hauteur : afin de limiter les risques de déséquilibre, une hauteur de 1,20m maximum est demandée. Pour favoriser la tenue de route, une garde au sol de 30 cm maximum est conseillée. Le conducteur doit être assis au plus près du châssis. La conduite « tête en avant » est interdite,
- Roue : c'est un des éléments les plus importants de la construction, elles devront être de bonnes qualités (de préférence gonflables),
- Sécurité : Les matériaux utilisés ne doivent pas représenter de danger pour l'équipage et le public. Rien de contondant ne doit dépasser (Pas d'objet tranchant ou pointu).

Les freins et la direction sont obligatoires et doivent être efficaces. Le test de freinage s'effectuera avec le pilote le plus ... le moins léger.

B) Equipement

Pour participer aux courses, les pilotes doivent obligatoirement porter un équipement composé de :

- Casque (intégral conseillé)
- Gants (ou protection de poignets de skate)
- Coudières
- Chaussures fermées
- Pantalon long et manches longues

C) Sécurité sur la piste le jour J

La circulation sur la piste doit se faire seulement avec l'autorisation des organisateurs. Un aménagement prévoira des zones de passage sécurisées par du personnel et du balisage.

HOMOLOGATION :

A la suite d'une vérification des critères techniques et de sécurité, un certificat d'homologation sera délivré (obligatoire pour participer à la course).

L'homologation des véhicules fous se fera le samedi 25 juin à partir de 17h30 à Rohac. L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout engin pouvant présenter un danger pour l'équipage et/ou les spectateurs.

ARTICLE 5 : Inscriptions

Les inscriptions doivent se faire au plus tard le samedi 11 juin 2016 auprès de :

- Laurent Gendré, président de l'Association des Habitants du Village de Rohac, Rue du Mas, Rohac.

Vous devrez accepter le règlement et nous retourner la fiche d'inscription dûment remplie.

ARTICLE 6 : Déroulement

Dans son Véhicule Fou, le pilote, descendra la piste sécurisée sur une distance d'environ 600 mètres pour les adultes, d'environ 300 m pour les ados et d'environ 150 m pour les enfants.

*La remontée du véhicule s'effectuera en remorquage derrière un quad, un tracteur ou un 4*4 pour la course des adultes et des ados, et tiré (ou autre choix réservé par l'organisateur) par les adultes de l'équipe pour la course des enfants.*

Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier un Véhicule Fou qui ne serait pas jugé fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches.

Des prix seront décernés aux participants en fonction de leur créativité, de la rapidité de leur Véhicule Fou, de leur enthousiasme ou encore de leur motivation.

ARTICLE 7 : Responsabilité

Le village de Rohac décline toutes responsabilités en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couvert par sa propre assurance (responsabilité civile).

L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants.

Chaque participant est tenu de signer ce présent règlement le jour des vérifications techniques et s'engage ainsi à le respecter.

Noms, prénoms (de l'équipage):

Date et Signature : (précédé de la mention lu et approuvé)

Plus d'informations sur : <http://village-de-rohac.jimdo.com>

FICHE D'INSCRIPTION « Véhicule Fou De Rohac 2016 »

Village :

Nom d'équipe :

Nom et prénom d'une personne joignable :

N° tél. :

e-mail :

Pour une question d'organisation et sans être définitif, au niveau des pilotes enfants ou ados, dans quelle configuration pensez-vous être ?

- 1 enfant*
- 2 enfants (une descente chacun)*
- 1 ado*
- 2 ados (une descente chacun)*
- 1 enfant et 1 ado (une descente chacun)*

*Nous avons pris connaissance et nous acceptons les termes du règlement de
« Course des véhicules fous de Rohac 2016 ».*

oui

non

Date et signature :